

BILAN PERMANENCES DROITS DES JEUNES

2023



DES RENDEZ-VOUS
D'INFORMATION JURIDIQUE
POUR LES JEUNES



Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation



toulouse
métropole



D
Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FDVA
FOND POUR LE
DEVELOPPEMENT
ASSOCIATIF
cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



Atout
SOLEIL



PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE PERMANENCES POUR L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES, NOUS NOUS ENGAGEONS À FAVORISER L'EXERCICE DES DROITS FONDAMENTAUX DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS EN NOUS APPUYANT SUR LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE) ET LA LÉGISLATION EN VIGUEUR. EN LES INFORMANT SUR LEURS DROITS ET LEURS OBLIGATIONS AINSI QUE SUR LES MOYENS DE LES FAIRE VALOIR, NOTRE OBJECTIF PRIORITAIRE EST DE PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE S'APPROPRIER LES OUTILS D'ACCÈS À LA CITOYENNETÉ, VECTEUR DE SOCIALISATION.



Le service **Droit des Jeunes de la MDEJ** est un **lieu d'écoute et d'accès au droit pour les mineurs et les jeunes majeurs**.

Toute personne s'interrogeant sur le **droit d'un mineur, ou jeune majeur**, peut être informée lors de permanences mises en place au sein des Maisons de Justice et du Droit, à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes, Au Centre Social Izards-Borderouge ou sur rendez-vous.

- **La double écoute** et la double analyse permettent des réponses plus adaptées : les entretiens sont coanimés par **un juriste et un professionnel de l'écoute**. Les juristes apportent les informations légales, expliquent la procédure et les démarches à effectuer, le professionnel du social aide à formuler et à préciser une demande, permet de prendre en compte la singularité de chaque situation, d'en comprendre les aspects psychologiques et sociaux.
- **Des réunions d'équipe** (salariées-bénévoles) mensuelles assurent la concertation et l'**analyse** à propos de **situations nouvelles et/ou complexes** et éventuellement la prise de décisions. Une partie de ces réunions est consacrée à une **actualisation de connaissances**. En complément, les juristes participent à 5 journées de **Groupes d'Analyses des Pratiques** par an.
- Lors d'**entretiens confidentiels et gratuits**, les accueillants :
 - écoutent ;
 - aident dans la compréhension d'une situation ;
 - donnent des informations et permettent une réflexion sur les démarches ;
 - proposent :
 - une orientation vers un partenaire
 - une prise de contact, par exemple avec un avocat, un CMP (Centre Médico-Psychologique)
 - une aide à la rédaction d'un courrier
 - une rencontre enfant/parents
 - une médiation familiale

COMMENT ?

DES QUESTIONS SUR TES DROITS ?

**10 PERMANENCES
PAR MOIS**

**TOUS LES MERCREDIS
ET TOUS LES JEUDIS
SUR RDV**

**DES RDV PAR
TÉLÉPHONE/ TCHAT
MAIL / VISIO**

GRATUIT !

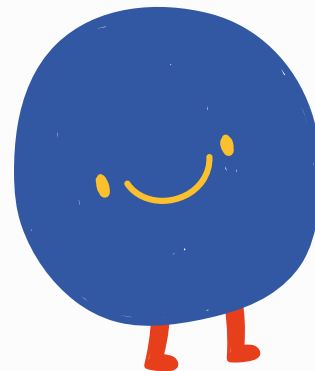
- A la **MDEJ** (Jolimont) tous les jeudis de 16h à 18h ; et **sur rendez-vous les autres jours, du lundi au vendredi** ;
- la **Maison de la Justice et du Droit de la Reynerie** : les 1er, 3ème et 5èmes mercredis de 14h à 17h ;
- la **Maison de la Justice et de Tournefeuille** : les 4ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.
- le **Centre social CAF Izards Borderouge** : les 2ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.



NOUVEAU EN 2022 !

Aller-vers !

**DES PERMANENCES
PONCTUELLES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
QUI ACCUEILLENENT DES
JEUNES**



COMMENT ?

DES QUESTIONS SUR TES DROITS ?

POUR LES JEUNES

**MOBILISER ET
DÉVELOPPER DES
COMPÉTENCES PSYCHO-
SOCIALES**

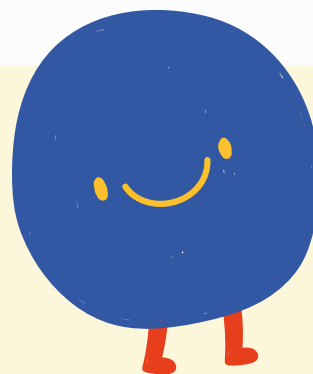
GRATUIT !

- A la **MDEJ** (Jolimont) tous les jeudis de 16h à 18h ; et **sur rendez-vous les autres jours, du lundi au vendredi** ;
- la **Maison de la Justice et du Droit de la Reynerie** : les 1er, 3ème et 5èmes mercredis de 14h à 17h ;
- la **Maison de la Justice et de Tournefeuille** : les 4ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.
- le **Centre social CAF Izards Borderouge** et la **Maison de Justice et du Droit Nord** (à ârtir de septembre 2023): les 2ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.

NOUVEAU EN 2022 !

Aller-vers !

**DES PERMANENCES
PONCTUELLES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
QUI ACCUEILLENENT DES
JEUNES**



POUR QUI ?

Jeune en rupture familiale ?

*Victime/covictime ou auteur d'une
agression ?*

*Souhaite déposer plainte ?
Fait l'objet d'un dépôt de plainte ?*

Un accompagnement PJJ ou ASE ?

Un conseil de discipline ?

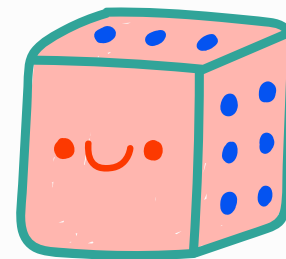
*Accès aux droits pour les jeunes
majeurs ?*

Besoin de connaître ses droits ?

*Comprendre la procédure qui le
concerne ?*



LES CHIFFRES

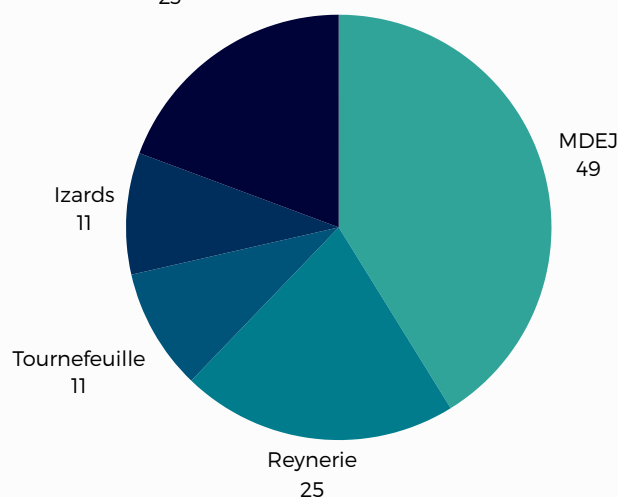


**413
JEUNES
REÇUS
EN 2023**

**AU TOTAL 118 PERMANENCES
ONT ÉTÉ ASSURÉES
PAR LES JURISTES ET LES
BÉNÉVOLES DE LA MDEJ**

**648 FAMILLES
587 PERSONNES REÇUES
DONT 102 DANS LES MJD***

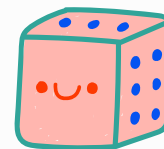
dans établissements
23



118 permanences ont été assurées par la MDEJ (95 en 2022) :

- 49 permanences à la MDEJ (48 en 2022)
- 25 permanences de la MJD de La Reynerie
- 11 permanences de la MJD de Tournefeuille
- 11 permanences dans les quartiers Nord (6 au Centre Social CAF Izards-Borderouge et 4 à la MJD Nord)
- 23 permanences en établissements

Lieu	Nombre de dossiers	Total nombre de personnes reçues	Nombre de jeunes reçus	Nombre d'adultes		Nombre d'entretiens mail et tel suite rdv
				parents	pro	
MJD Reynerie	29	45	23	20	2	16
MJD Tournefeuille	14	25	8	12	4	14
Izards	17	32	15	15	2	14
MDEJ	318	439	321	61	5	52
Dans les établissements	46	46	46			
Entretiens tel ou mail ou visio	224					235
TOTAUX	648	587	413	108	13	331



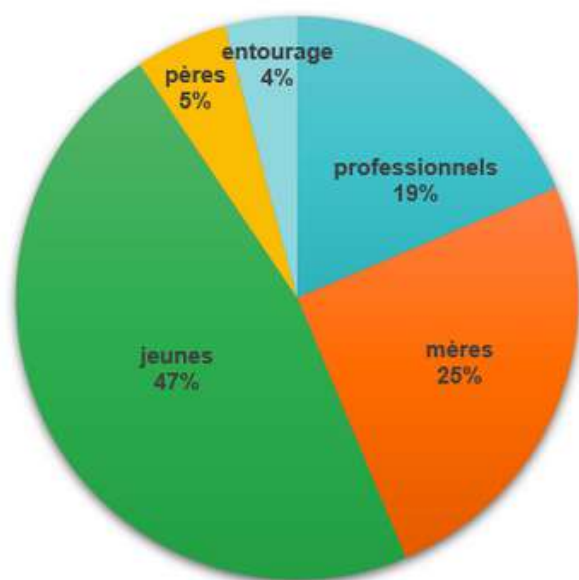
LES CHIFFRES

LE SERVICE DROITS DES JEUNES

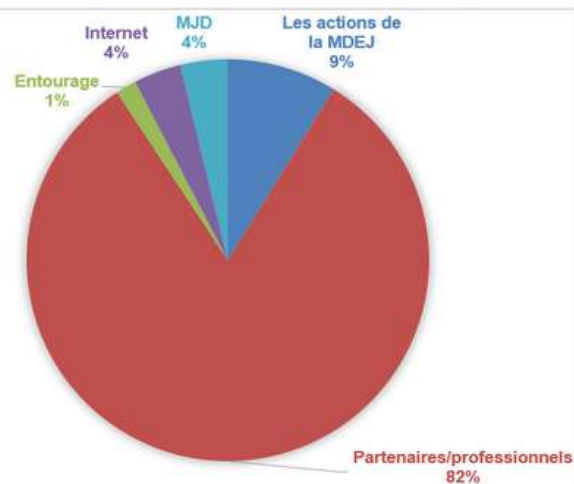
- 2 ETP DE JURISTES
- 0.5 ETP DE BÉNÉVOLES PROFESSIONNELS DE L'ÉCOUTE



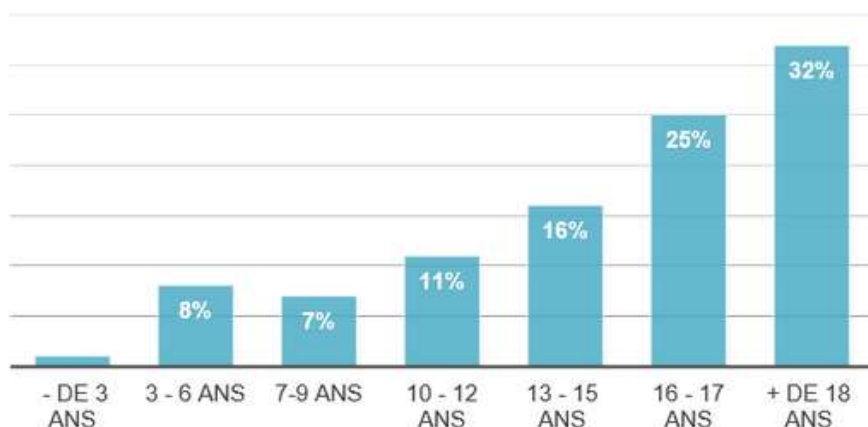
1ER CONTACT AVEC LA MDEJ



MODE DE CONNAISSANCE DES PERMANENCES



REPARTITION PAR TRANCHE D'AGES



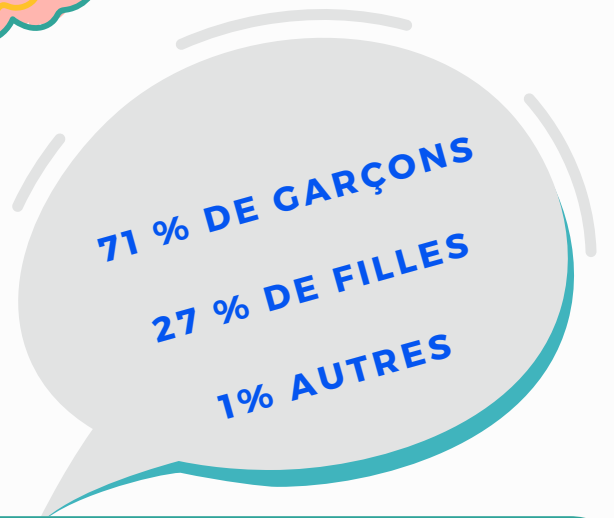
66 % DE MINEURS

34 % DE MAJEURS

AUGMENTATION DES JEUNES MAJEURS



LES CHIFFRES



NOMBRE D'ENTRETIENS

2023

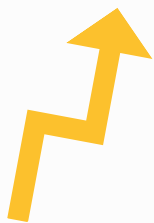
**602 DOSSIERS TRAITÉS
918 ENTRETIENS MENÉS**

- **587 ENTRETIENS PHYSIQUES**
- **331 ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES**

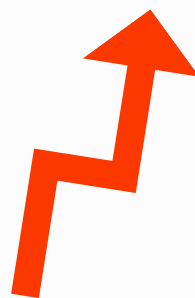


2022

**545 DOSSIERS TRAITÉS
1034 ENTRETIENS MENÉS
(471 ENTRETIENS PHYSIQUES ET 563
ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES)**



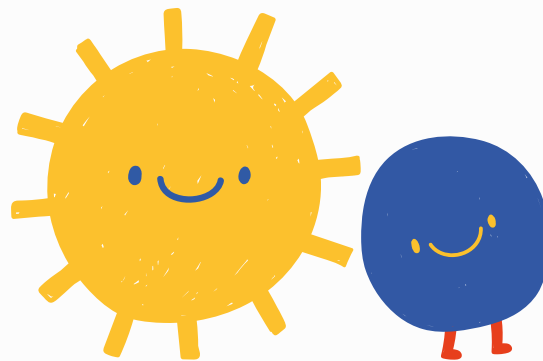
**211 MNA
ORIENTÉS
PAR LE
DDAEOMI**



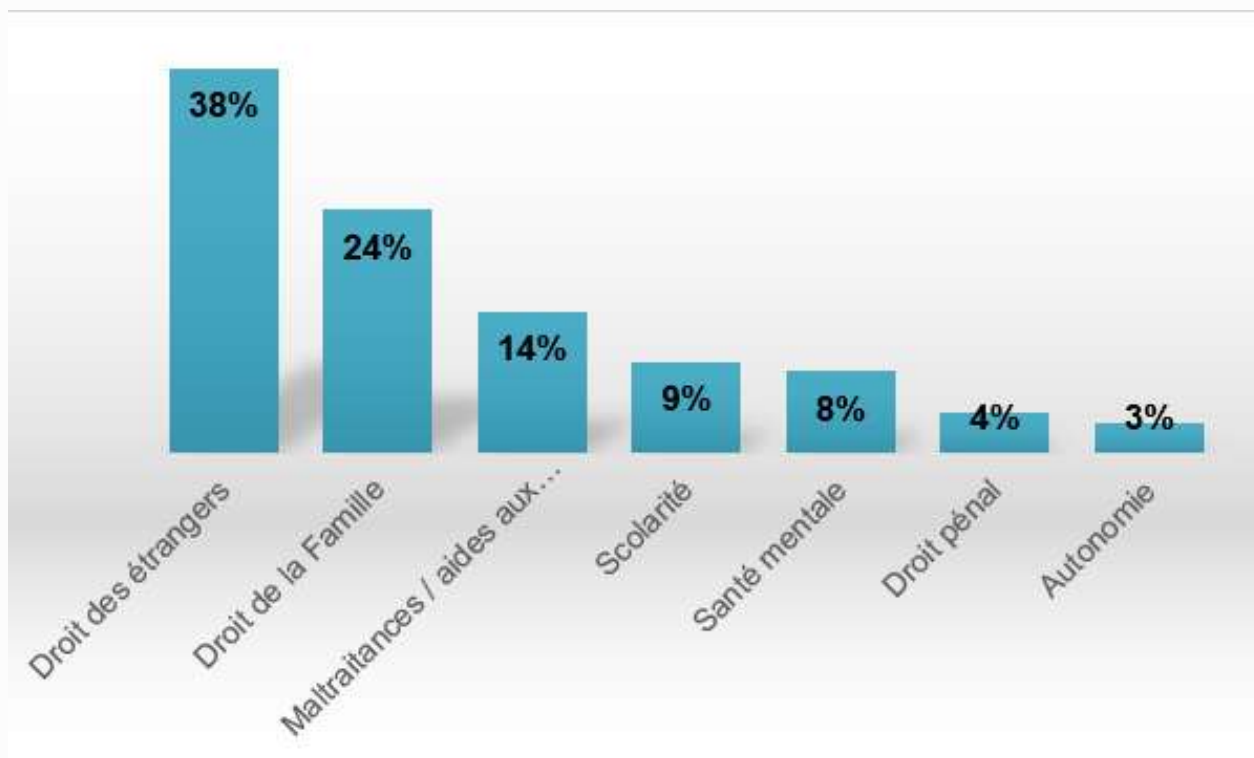
**16 DOSSIERS
ONT FAIT L'OBJET
D'UNE
"INFORMATION
PRÉOCCUPANTE"
OU D'UN
SIGNALEMENT**



LES CHIFFRES



SUJETS ABORDÉS LORS DES PERMANENCES



FREQUENTATION DU SITE INTERNET DE LA MDEJ

2023 : 42 000 VISITEURS
116 000 VISITES

2022
40 000 VISITEURS
112 000 VISITES

2021
25 000 VISITEURS
70 000 VISITES



ZOOM SUR LES PERMANENCES EN ÉTABLISSEMENTS



AU TOTAL 23 PERMANENCES ONT ÉTÉ ASSURÉES

46 JEUNES REÇUS

OBJECTIFS

- DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX DROITS DES JEUNES

- PERMETTRE AUX JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DU DROIT D'AVOIR DES INFORMATIONS FIABLES ET UNE ORIENTATION CIBLÉE

- INTENSIFIER LES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS

LIEUX :

- STRUCTURES JEUNESSES : 9
- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : 3
- ACCUEILS DE LOISIRS : 2
- ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC : 6

Dans une perspective "d'aller vers" la MDEJ propose ses services d'accès aux droits des jeunes dans les établissements qui les accueillent.

Nous souhaitons développer cette mission d'accès au droit pour toutes et tous en nous appuyant sur notre expertise et l'expérience des permanences d'information juridique.

Une intervention ponctuelle sur demande de l'établissement

Les déclinaisons de ce projet s'inscrivent en partenariat avec les établissements scolaires, établissements sociaux et médico-sociaux, espaces de loisirs et événements grand public.

Ils sont co-construits à la demande et en complémentarité des accompagnements éducatifs et sociaux.

Nous proposons un projet au plus près des besoins des jeunes avec des rendez-vous d'écoute, d'information et d'orientation directement dans les lieux qu'ils fréquentent.